

## PROGRAMME DE FORMATION

### La législation du travail temporaire

#### PUBLIC

Permanent d'une agence de travail temporaire

#### OBJECTIFS

Connaître la législation du travail temporaire et l'appliquer au quotidien. Prendre conscience des risques et des conséquences encourus en cas d'infraction à cette législation

#### NIVEAU REQUIS

Nouvel intégrant d'une agence ou permanent souhaitant revoir et approfondir ses connaissances

#### PÉDAGOGIE

Étude de cas

Support de cours

#### ENCADREMENT

Nos formateurs sont de véritables pédagogues avec une expérience terrain. Ils ont tous expérimentés et issus du travail temporaire

#### DURÉE

2 jours (14 heures)

#### Évaluation des compétences initiales via l'outil numérique

##### Encadrement juridique

- Définition du Travail Temporaire
- Les décrets et circulaires
- Les organismes
- La garantie financière
- Les registres et affichages obligatoires

##### Le recours au Travail Temporaire

- Le cadre légal de mise à disposition de personnel intérimaire

##### Les formalités relatives à l'embauche d'un salarié intérimaire

- La DPAE
- Les travailleurs étrangers
- Les travailleurs membres de l'Union Européenne
- Le travail des mineurs
- Le contrôle de qualification des candidats
- La visite médicale
- Carte BTP

##### Les contrats

- Les différents contrats
- Les cas de recours au Travail Temporaire
- Terme précis ou de date à date
- Terme imprécis ou durée minimale
- La période d'essai
- La durée des contrats
- Aménagement ou report de terme (souplesse)
- Le renouvellement des contrats
- La succession des missions (La règle du délai de carence)
- La suspension de contrat
- La rupture anticipée du contrat

##### Formalisme des contrats

- Mentions obligatoires sur les contrats
- Délai de signature

##### Les conditions de travail des intérimaires

- La durée maximale de travail
- La durée minimum de repos
- Le travail de nuit
- La sécurité au poste de travail
- Pénibilité

##### Rémunération du salarié intérimaire

- Egalité de traitement
- Le salaire de référence
- Les indemnités de congés payés (ICP)
- Les indemnités de fin de mission (IFM)

- Les heures supplémentaires
- Les jours fériés
- Les ponts
- Les congés pour événements familiaux
- L'accès aux équipements collectifs
- Le barème des déplacements
- Mutuelle

#### Évaluation de validation des acquis via l'outil numérique